

02 avr 2021 -17:42

Appartient à Conseil des ministres du 2 avril 2021

Électricité : modifications au règlement technique pour la gestion du réseau de transport de l'électricité et l'accès à celui-ci

Sur proposition de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal établissant un règlement technique pour la gestion du réseau de transport de l'électricité et l'accès à celui-ci.

Les modifications font suite à la demande du gestionnaire du réseau de mieux exécuter son plan de défense du réseau et son plan de reconstitution du réseau, comme prévu par le Règlement (UE) 2017/2196 établissant un code de réseau sur l'état d'urgence et la reconstitution du réseau électrique. D'autres corrections ont par ailleurs été proposées.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État. Il sera également soumis au Comité de concertation.

Projet d'arrêté royal modifiant les articles 2, 236, 261, 262 et 375 de l'arrêté royal du 22 avril 2019 établissant un règlement technique pour la gestion du réseau de transport d'électricité et l'accès à celui-ci

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be